

Une démarche belge en Angleterre

Bruxelles, 8. — Aussitôt après avoir examiné le memorandum allemand, le gouvernement belge a adressé hier, au Cabinet britannique, une communication télégraphique, pour lui faire connaître son point de vue, tant au sujet de la nécessité d'obtenir l'arrêt de la résistance passive de l'Allemagne, que pour lui indiquer les motifs pour lesquels il juge inacceptable les dernières propositions et pour s'enquérir des dispositions officielles de Downing-Street, quant aux résolutions franco-belges.

Londres échange des vues avec les gouvernements alliés

Londres, 8. — Le Cabinet étudia hier la note allemande, afin de pouvoir échanger des vues avec les gouvernements alliés. Avant cette date, les milieux officiels continuèrent à manifester une complète réserve. Quelle réponse les Alliés vont-ils faire ?

Quelle réponse les Alliés vont-ils faire maintenant à cette communication de Berlin ? Aucune décision n'est prise encore à cet égard à Paris, et d'ailleurs, rien n'oblige à une riposte rapide.

La note franco-belge du 6 mai a fait, sans retard, justice des prétendues égalités relevées contre notre action par le chancelier Cuno dans son memorandum du 2 mai. Elle a en même temps exposé les principes directeurs de la politique franco-belge de réparations.

Il ne semble pas, dans ces conditions, que les nouveaux alliés appellent une réponse longuement motivée puisqu'ils méconnaissent la condition jugée indispensable en Belgique et en France : la cessation de la résistance passive.

Les chancelleries alliées vont échanger leurs vues à ce sujet et, si les gouvernements intéressés sont d'accord sur ce principe essentiel, rien ne s'opposera plus à la rédaction d'une réponse collective.

Pour le contrôle militaire en Allemagne

Une notification catégorique à l'effet au Reich

Paris, 8. — A l'unanimité, les gouvernements alliés, par l'intermédiaire de la Commission des réparations, viennent de décider de confirmer au gouvernement allemand, sous une forme catégorique et solennelle, la nécessité de la reprise du contrôle militaire interallié en invitant le Reich à prendre toutes mesures pour faciliter les opérations de la commission de contrôle interalliée et empêcher que des incidents ne soient créés du fait des fonctionnaires allemands.

Une note dans ce sens a été remise, cet après-midi, au chargé d'affaires allemand, à Paris.

La dette allemande ?

Berlin, 8. — Du 21 au 31 mai, la dette flottante du Reich s'est augmentée de 1.322.000.000 marks, s'élevant à un total de 6.275.000.000 marks, en chiffres ronds.

Une jeune fille d'Haspres se fit tuer par un train

SON PERE LUI AVAIT FAIT UNE LEGERE OBSERVATION

Dijon, 8. — A la suite d'une observation de son père sur sa conduite, Mlle Laure Colleau âgée de 18 ans de Louvigny, dans le département (Nord), est allée se coucher sur la voie de Dijon-Besançon.

Le mécanicien d'un train omnibus l'ayant aperçue, a bloqué ses freins, mais il n'a pu l'éviter.

La désespérée a été grièvement blessée. Transportée à l'hôpital, elle n'a pas tardé à succomber.

Le vote sur l'affichage du discours Herriot

Paris, 8. — « L'Officiel » publie une rectification sur le scrutin relatif à l'affichage du discours de M. Herriot, député-maire de Lyon.

C'est par erreur qu'il a été dit que MM. Delesalle, René Lefebvre et Macarez n'ont pas pris part au vote. Ces députés ont, au contraire, voté pour l'affichage du discours Herriot.

On libérerait Hoellein

Paris, 8. — « Le Temps » croit savoir qu'en raison de la mise en liberté récente d'un citoyen français, M. Cert, détenu arbitrairement en Allemagne jusqu'à ces derniers jours, le gouvernement a l'intention de libérer très prochainement le député communiste allemand Hoellein, actuellement emprisonné à la Santé. Ce dernier serait expulsé immédiatement du territoire français.

L'explosion de Le Cateau

LE TAT DES BLESSÉS RESTE GRAVE

Nous avons relaté l'explosion survenue mercredi à l'usine de la Compagnie des Chaudières Phébus, à Le Cateau.

Les deux blessés, Bristen Albert et Charlotte Augusta, dont l'état est toujours grave, ont été conduits hier à l'hôpital Saint-Sauveur, à Lille, pour être radiographiés.

L'indemnité de nourriture aux prisonniers de guerre

La proposition des trois cents députés va bientôt être examinée

Paris, 8. — La proposition de loi présentée par près de 300 députés et tendant à attribuer une indemnité de nourriture aux prisonniers de guerre qui vient d'être déposée sur le bureau de la Chambre, répond aux vœux formulés par la Fédération des anciens prisonniers de guerre. Elle apporte à un problème déjà soulevé plusieurs fois au Parlement une solution qui, tout en donnant satisfaction aux justes réclamations des intéressés, tient compte des difficultés actuelles de la trésorerie.

L'indemnité à allouer à chaque prisonnier de guerre serait calculée sur la base de 2 fr. 50 par jour de captivité. Son rattachement à l'indemnité de nourriture est actuellement en partie sur celui qui est actuellement pratiqué pour le paiement des dommages de guerre et qui a déjà été exposé.

Deux des bandits de Levallois et de Viroflay arrêtés

Paris, 8. — A la suite d'une longue surveillance, les inspecteurs de la police judiciaire sont parvenus à mettre la main sur deux des individus qui participèrent aux attaques à main armée de la recette des finances de Levallois et du bureau de poste de Viroflay. Le premier de ces individus, un nommé Aemberg, appartenant à une honorable famille de commerçants marchands de vins, établie rue des Sept-Arènes, à Rouen. Le deuxième, dont on n'a pas le nom, appartient à une famille de petits commerçants de Paris. Tous deux ont été arrêtés, mais avaient certains des vols.

On peut encore être tué à l'ennemi !

UN SOLDAT ROUBAISIEEN EST TOMBE AU MAROC

Le Maire de Roubaix vient d'être informé du décès du soldat Delbecq Jean-Baptiste, tué à l'ennemi le 25 mai dernier, à Tahama (Maroc). Le soldat Delbecq, incorporé au 68e tirailleurs, est le fils de M. et Mme Delbecq-Villout, demeurant rue d'Azincourt, aux Froides.

Tué par une explosion au camp de Bourbourg

Une terrible explosion s'est produite au camp de Bourbourg, le 25 mai. Un ouvrier péonais, Jean Pielsch, 25 ans, avait été chargé de démonter des grenades à fusils. Quand l'opération était faite, il n'avait qu'à déposer les grenades dans une caisse affectée à cet usage, les grenades désamorçées devant ensuite être noyées ou brûlées.

Mais l'imprudent, oubliant le règlement, jeta à deux mètres un engin qui explosa aussitôt. Quand on releva le malheureux, il avait cessé de vivre. Il portait au sein droit et à l'omoplate blessures qui avaient occasionné une mort foudroyante.

Verdun commémoré

LA CEREMONIE SERA PRESIDEE PAR M. MILLERAND ET M. ALBERT IER

Verdun, 8. — Le roi des belges vient de répondre favorablement à l'invitation du gouvernement français de participer, en compagnie de M. Millerand, les fêtes commémoratives de la grande bataille qui s'est déroulée devant Verdun le 23 juin 1916.

Deux sous-officiers aviateurs ont disparu près d'Essen

ON LES CROIT PRISONNIERS EN LES CROIT PRISONNIERS ALLEMANDES

Dusseldorf, 8. — On annonce de source officielle allemande qu'un avion était tombé en territoire non occupé, le 3 juin, près d'Essen. Il doit s'agir d'un avion militaire français de l'armée d'occupation, qui a disparu le même jour. Les deux sous-officiers aviateurs qui le montaient étaient nouvellement arrivés dans la Ruhr et ils ont dû s'égarer.

Le championnat de France, d'épée

Paris, 8. — Le Championnat de France d'épée, disputé, la finale, en présence de M. Maginot, ministre de la guerre, a été gagné par Tainturier, talonné de très près par De Craeker, héros technique. Résultats : 1. Tainturier, 11 victoires ; 2. De Craeker, 10 ; 3. Trombert, 9 ; 4. G. Bouchard, 8 ; 5. Ollivier, 7 ; 6. Hardy, 7 ; 7. Collignon, 6 ; 8. Piétri, 5 ; 9. Boucher, 5 ; 10. L. Guin, 4 ; 11. J. Lacroix, 3 ; 12. Charbon, 2. Veuve.

Une centenaire près de Saint-Omer

Le dimanche 1er juillet prochain, Mme Leroy, née Marie Perrou de Bonningues-les-Ardres, aura atteint la centième année de son âge.

Nouvelles rassurantes...

Paris, 8. — L'Action Française a dément le bruit qui a couru cet après-midi à Paris, et d'après lequel M. Léon Daudet aurait été l'objet d'un attentat.

Le banquier Fauchart s'étrangla dans sa prison

Il avait été arrêté la veille, à Amiens, pour de gros détournements

Amiens, 8. — Le banquier amiénois Fauchart, arrêté hier pour graves abus de confiance et écroué à la prison d'Amiens, a été trouvé mort, ce matin, dans sa cellule.

Il avait réussi à s'étrangler à l'aide de son mouchoir de poche et d'un plon fixe dans la muraille. La mort dut être lente et terrible, le sang ayant été obligé de subir au mouchoir noué autour du cou une torsion lente.

A ceux qui se sont dévoués pour leurs semblables

Les récompenses de la Fondation Carnegie dans le Nord et le Pas-de-Calais

La Fondation Carnegie, qui récompense ceux qui, au mépris du danger, risquent leur vie pour sauver leurs semblables et vient également en aide aux familles des victimes de leur acte de courage, a, dans sa dernière assemblée générale, et pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais, accordé les récompenses suivantes :

MM. Forest, Ghillet et Allard, de Fellerie (Nord), ont été, en 1919, trois wagons qui avaient été le feu de deux rames de wagons d'express, évitant un grave catastrophe.

M. Forest a reçu la médaille d'argent et une somme de 2.000 fr. MM. Ghillet et Allard ont reçu chacun la médaille de bronze et une somme de 1.000 francs.

M. Edmond Benard, 11, rue du Havre, à Calais, qui avait opéré, en 1917, deux sauvetages, a reçu la médaille d'argent et une somme de 500 fr.

M. Grebert, garde barrière à Marpent, 40, rue de la République, qui fut blessé en tentant de sauver un vieillard qui s'était engagé sur la voie ferrée au moment du passage d'un train, a reçu la médaille de bronze et une somme de 500 fr.

Mme Hottique, 5, rue Saint-André, à Lamberville, voulant éviter un grave danger qui a trouvé la mort en voulant maîtriser deux chevaux emballés, a reçu la médaille d'argent et une somme de 2.000 fr.

M. Béghin, employé de mairie, 40 bis, rue Houchard, à Tourcoing, qui fut gravement blessé en tentant de maîtriser un cheval emballé, a reçu la médaille d'argent et une somme de 500 fr.

M. Hasdentouffé, 26, rue de la Pyramide, 7, cour Michaux, à Denain, qui a sauvé trois enfants qui étaient tombés dans un canal, a reçu la médaille d'argent et une somme de 2.000 fr.

Une statistique curieuse

COSMETIQUES, POWDERS ET... OHIQUES

M. Hellman, recteur de l'Ecole universitaire de commerce du Nord-Ouest, à Chicago, a relevé, pour 1922, la consommation globale des Etats-Unis en cosmétiques et poudre de riz. Il s'est parvenu au chiffre fabuleux et incroyablement élevé de cinquante millions de francs (1.500.000.000 fr.) soit à un total de 50 % supérieur aux subventions accordées aux universités et collèges du pays.

On a constaté, par exemple, que pendant la même période, qu'il avait été dépensé 700 millions de francs de poudre de riz, on n'a dépensé que 100 millions de francs de dentifrice.

Le bilan des terribles bagarres de Leipzig

7 morts et 117 blessés

Leipzig, 8. — Le calme est rétabli aujourd'hui Les réunions sont interdites. Le nombre des morts, à la suite des troubles provoqués par le chébo est toujours de sept. Il y a 87 personnes grièvement blessées et 30 légèrement.

Un rédacteur du "Drapeau Rouge" a été arrêté

Berlin, 8. — A la suite d'un article d'excitations, paru dimanche dans le "Drapeau Rouge", la police a perquisitionné hier dans les bureaux de ce journal. Le rédacteur responsable a été arrêté et inculpé de haute trahison.

La Chambre a poursuivi l'examen de la réforme de l'enseignement secondaire

Un duel oratoire Painlevé-Bérard

Paris, 8. — La Chambre a repris la suite de la discussion des interpellations sur la réforme de l'enseignement secondaire.

La séance tout entière a été remplie par une joute oratoire Painlevé-Bérard. Le premier proteste contre l'institution d'un pré-baccalaurat qui fermerait l'accès des hautes études aux élèves venus de l'enseignement primaire et défend du même coup la cause de la démocratie.

La réforme Bérard est dangereuse pour la démocratie

M. Painlevé

M. PAINLEVE se déclare d'accord avec M. Bérard sur la nécessité d'une réforme générale, mais il s'élève avec force contre la décision du ministre, qui sacrifie tout au latin et au grec.

Les élèves qui auront annulé pendant quelques années le latin et le grec auront un privilège pour tout le reste de leur vie sur les élèves dépourvus du pré-baccalaurat.

Le résultat des études imposées de force est facile à prévoir, les jeunes gens se dégoûteront des langues anciennes. Il se réclame de cet état de choses humanitaire, qui fut jadis, qui, au moment de la réforme de 1909, s'éleva contre les tendances qui voulaient imposer à tous les élèves le grec et le latin.

Et concluant, M. PAINLEVE déclare au ministre de l'Instruction publique :

« Si le pré-baccalaurat, qui est en fait un expédient pour entretenir l'enseignement supérieur, nous serons obligés de vous combattre à outrance.

Jamais entreprise plus dangereuse n'aurait été tentée contre la démocratie, cette réforme serait la plus néfaste; elle constituerait un barrage odieux, élevé entre les hautes études et toutes les intelligences saines de la nation aux termes d'un contrat qui ne peut être que nul, n'ayant renversé cette barrière intolérable.

M. Bérard plaide la cause des études gréco-latines

Le Ministre de l'Instruction publique monte à la tribune pour faire le patrygrique de sa réforme.

Loin d'être anti-démocratique elle corrigerait au contraire les injustices sociales. Elle séparait l'enseignement technique de l'enseignement secondaire, et interprétait l'opinion de M. BERSON à l'égard de la réforme favorable à ses innovations. MM. Leygues et Herriot protestent contre cette interprétation fantaisiste du Ministre qui veut à tout prix tenir son interprétation comme une vérité.

La réforme de 1902 déclare M. BERARD n'a pas été plus favorable à la culture scientifique qu'à la culture littéraire.

Le Ministre, en son état de l'avis de la Fédération des professeurs de Lycées et des Associations de parents et il conclut en insistant sur la nécessité des études gréco-latines.

La discussion est renvoyée à une séance ultérieure.

La loi sur la propriété commerciale est votée

La Chambre dans sa séance de vendredi matin a terminé l'examen de la loi sur la propriété commerciale.

L'Assemblée a adopté divers amendements : Celui de M. MARCHAIS accorde aux locataires qui n'ont que des locations verbales, un bail de trois ans à compter de la date de leur location pendant quatre années consécutives.

M. BELLET fait étendre le bénéfice de la loi aux étrangers qui ont combattu dans les armées alliées ou qui ont bénéficié d'un décret leur conférant les droits civils.

L'ensemble de la loi sur les loyers à usage commercial et industriel a été ensuite adopté à l'unanimité des 540 votants.

L'équilibre du Budget de 1923

IL EST REALISE ET IL Y A UN EXCEDENT DE 887 MILLIONS

Paris, 8 juin. — La Commission sénatoriale des Finances a pris connaissance des propositions définitives que lui a soumises M. Henry Bérenger, son rapporteur général, au sujet de l'équilibre du budget de 1923. Le chiffre de cet équilibre se présente, à 253, les déficits des ministères et des révisions opérées par la Commission.

L'excédent des recettes, qui est de 887 millions, s'établit sans qu'il soit tenu aucun compte des trois milliards d'intérêts de la dette flottante transférée, pour ordre, du budget général au budget recouvrable, mais maintenus comme dépenses dans le budget général à titre d'avance remboursable ultérieurement sur le budget général au budget recouvrable sur l'Allemagne en exécution du traité de paix.

C'est donc bien un excédent réel provenant notamment des plus-values dans la rentrée des impôts (2 milliards 200 millions) et des compressions sévères de dépenses opérées par la commission sur les différents budgets ministériels (un milliard environ).

La paix en Orient n'est pas encore signée

La Turquie voudrait être libérée du paiement en or, des coupons

Lausanne, 8. — La situation ne s'est pas modifiée. On annonce qu'Ismet-Pacha a fait des démarches auprès de chacun des représentants de la Roumanie et de la Serbie.

Il a déposé sous un jour assez défavorable, insistant sur l'impossibilité absolue où se trouve la Turquie de se ranger à l'avis des Français dans la question des coupons.

Ce que désire Ismet-Pacha, c'est qu'un engagement soit pris dès maintenant, qui libérerait la Turquie du paiement des coupons en or.

Les représentants de la Roumanie et de la Serbie ont rendu compte au général Pellé de la démarche dont ils venaient d'être l'objet de la part du chef de la délégation turque.

Aucun sacrifice nouveau ne doit être fait, dit Angora

Angora, 8. — Le Conseil des commissaires a décidé de transmettre à Ismet-Pacha pour instruction catégorique de ne faire aucun sacrifice nouveau, dans la question du règlement des intérêts de la Dette publique.

Les Turcs veulent ouvrir eux-mêmes la Banque d'Athènes

Constantinople, 8. — On mande d'Angora que le Conseil des commissaires a rejeté la note des Alliés concernant la Banque d'Athènes et a répondu : « La Banque sera ouverte par nos délégués pour la liquidation. Si cette condition n'est pas acceptée, la Banque restera fermée ».

L'Anglaise égale à son mari devant le divorce

Londres, 8. — La Chambre des Communes a adopté par 257 voix contre 26, en troisième lecture, le « bill » relatif au divorce, aux termes duquel la femme de divorce sont les mêmes pour les deux sexes.

Si ce projet général passe à l'état de loi, il ne sera plus exigé de la femme qu'elle fournisse en outre des preuves d'adultère de la part de son mari des preuves d'abandon ou d'actes de cruauté.

Une démentie tua un major belge, venu chez elle

Bruxelles, 8. — (De notre corresp. part.) — Aujourd'hui, vers 20 heures, un terrible drame s'est déroulé dans un immeuble de la rue des Noyers, à Schaerbeek, où était venue habiter depuis quelques mois, une dame J., âgée de 35 ans.

Depuis quelques jours, on constatait chez Mme J., des signes évidents de dérangements cérébraux. Or, ce soir, le major K., venant, comme d'habitude, lui rendre visite, se heurta à elle et fut retenu. La police arriva aussitôt et trouva le major K., étendu au milieu d'une mare de sang, tandis que la dame J., faisait un vacarme épouvantable.

Le major a été transporté mourant à l'hôpital militaire, et la démente à l'hôpital Saint-Jean, où elle sera examinée par des médecins aliénistes.

Une manifestation devant la demeure de Jaurès a été interdite

Paris, 8. — Le Ministre de l'intérieur a décidé d'interdire une manifestation annoncée par un journal du matin et qui doit être organisée dimanche après-midi, devant la maison de Jaurès, par divers groupements communistes.

Le désespoir d'une servante

Chartres, 8. — Mlle Eugénie Prudhomme, était au service de Mlle Mazin, rentière, Courtaillat, depuis 34 ans.

Celle-ci étant décédée, sa servante vient de s'asphyxier en voulant surmonter le douleur de la séparation.

Une pluie de roses à Paris

Londres, 8. — A l'occasion de la « Alexandra Day », mercredi prochain, six jeunes filles feront une randonnée en avion sur Paris et feront tomber du haut des airs une pluie de roses.

EN DEUX LIGNES

Grenoble. — Lampe à essence explosée ; Mme Vieney est blessée ; mari et bébé grièvement brûlés.

Paris. — Par bulletin de santé on sait que l'état du maréchal Lyautey est satisfaisant. Madrid. — On annonce la perte espagnole de 131-Aza : 68 tués et 250 blessés.

Riga. — On annonce que 30 à 40 manifestants ont été tués lors des obsèques de Vorovskis.

Paris. — M. Millerand présida vendredi un Conseil supérieur de la Marine.

Cannes. — La foudre est tombée sur deux chaumières, l'un fut tué, l'autre paralysé.

DÉPENSES RECOUVRABLES

Nos Finances contre les Régions libérées

Pour obtenir gain de cause il nous faudra lutter

(De notre rédaction parisienne)

Paris, 8. — Dans sa séance de cet après-midi, la Commission des Finances de la Chambre a pris connaissance de la lettre qui venait de lui être adressée par M. Groussau, au nom de la Commission des Régions Libérées.

Muni d'un dossier complet, elle a, dit le communiqué officiel, désigné une sous-commission de sept membres chargée de se réunir à une délégation nommée, celle-ci, par la Commission des Régions Libérées, en vue d'un examen commun des articles 6 à 13 du budget des dépenses recouvrables.

Aux termes de ce communiqué, il apparaît que la Commission des Finances se méprend sur le désir exprimé par la Commission des Régions Libérées, car la délégation parlementaire des départements sinistrés est mandatée pour réclamer d'être saisie des articles 6 à 13 pour examen sur le fond des rapports, et non pour en discuter les termes.

Il y a donc là une manœuvre qui ne peut étonner si l'on se souvient que précédemment, la Commission des Finances, soutenant le Ministre, semblait peu disposée à céder à la Commission des Régions Libérées l'examen des propositions qui ont déjà soulevé tant de protestations.

Il appartenait donc à nos représentants, lorsqu'ils se réuniront mardi prochain avec la délégation de la Commission des Finances, de se tenir fermement dans la limite de leur mandat et de refuser toute discussion approfondie concernant les modalités.

A Livourne, le quartier des Finances a été désigné pour la représenter : MM. Daricq, président ; Eyraud, Bokanowski, Marin, Charles Dumont, Baresy et de Tinguy du Prouet.

Qui n'a pas son petit complot ?

REUNIONS SECRETES, PERQUISITIONS ARRESTATIONS EN ITALIE

Rome, 8. — Sous l'accusation de complot contre le gouvernement, la police a arrêté à Milan plusieurs anciens légionnaires fascistes, et autres commandants. On a également fait des réunions secrètes, auxquelles auraient participé aussi des fascistes dissidents.

A Livourne, le quartier des chemins a été bloqué la nuit dernière par 80 carabinieri. Plus de cent familles ont été perquisitionnées et une vingtaine d'arrestations ont été opérées.

DERNIERE HEURE

LA RUHR, LES REPARATIONS

M. Poincaré a fourni des explications

L'Allemagne devra tout d'abord cesser complètement sa résistance

Paris, 8. — M. Poincaré a fourni aujourd'hui à la Commission des Affaires Etrangères et à la Commission des Finances, tous renseignements utiles sur le projet de loi portant ouverture des crédits nécessaires à l'exécution de la loi de 1920.

Sur le chiffre des effectifs des militaires actuellement engagés dans l'opération de la Ruhr :

1. Sur la dépense effective au 1er juin occasionnée par ces services comparés aux crédits demandés ;

2. Sur les recettes réalisées (douanes, licences d'importation, transports, forêts, charbon, coke, chemins de fer) ;

3. Sur la balance des frais de l'opération sociale ;

4. Sur la production et le transport des stocks ;

5. Sur la répartition éventuelle entre alliés des recettes obtenues à cette occasion.

M. Poincaré a ensuite rendu compte sommairement de son voyage à Bruxelles. Il a notamment souligné l'accord complet entre le gouvernement belge et français. S'expliquant sur la note allemande, le président du Conseil a déclaré que les deux gouvernements ont d'accord pour l'examiner aucune proposition qui ne serait pas précédée de la cessation complète et définitive de la résistance passive allemande.

M. Mussolini en a fourni également

Pour lui dettes interalliées et réparations sont connexes

Rome, 8. — Prenant la parole au Sénat, M. Mussolini a déclaré à propos des réparations, que la question fondamentale de l'Italie est la suivante :

1. L'Allemagne peut et doit payer une somme qui démontre par elle-même l'existence de la dette. Mais les lois de plusieurs centaines de milliards dont on parla au lendemain de l'armistice.

2. L'Italie ne pourrait pas tolérer des modifications ou bouleversements d'ordre territorial pouvant conduire à une hégémonie de l'ordre politique, économique et militaire ;

3. L'Italie est disposée à supporter sa quote-part de sacrifices si cela est nécessaire pour la reconstruction de l'économie européenne ;

4. Le gouvernement italien soutient aujourd'hui que la justice internationale est de la dernière note allemande, que le problème des réparations et celui des dettes interalliées européennes sont intimement connexes et dans une certaine façon interdépendantes.

L'ANNEAU D'ARGENT

Grand roman d'amour par Georges de BOISFORÉ

DEUXIEME PARTIE

Celles qui pleurent

III RUE DU RANELAGE

Lui demander d'intervenir, de donner des ordres pour que les poursuites dont elle, Mme Maury, était menacée, n'aboutissent pas. Elle le suppliait de mettre fin à l'épouvante dans laquelle, depuis la veille, elle se débattait.

Chaque heure, chaque minute, la rapprochait du défilé fixé par l'agent d'affaires. Ce défilé spirait le lendemain. C'était donc toute de suite qu'il fallait qu'elle eût... avec Régine, une explication. Un entretien décisif.

Le fièvre... par degrés... l'envahissait... Ses tempes étaient brûlantes. Ce défilé spirait le lendemain. Elle avançait droit devant elle, sans voir... sans prendre garde aux gens dont son allure, sa démarche d'hallucinée, attirait l'attention.

Parvenant devant l'hôtel... somptueux... monumental, elle sonna, et, au domestique qui vint ouvrir : — Mme Sartolles ? demanda-t-elle.

Il ne s'